

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités

# ENSEMBLE POUR LA RETRAITE



À  
60  
ANS

## ■ Édito

La fédération souhaite à l'ensemble de ses adhérents une bonne année 2023. Une nouvelle année de luttes consacrées à la défense de nos droits.

Le droit à la Paix, à l'heure de « l'économie de guerre » les conflits armés continuent d'apporter mort et souffrance à grande échelle et obligent des millions de personnes à quitter leur foyer.

Le droit à des conditions de vie dignes, avec des salaires et des pensions décentes, une répartition des richesses plus juste.

Le droit à la santé, avec les moyens nécessaires pour l'hôpital public, parce que nous avons tous droit à l'accès aux soins.

L'année 2022 s'est achevée avec les élections professionnelles dans notre champs fédéral, avec tout d'abord la victoire historique de la CGT à Naval group, puis à NEXTER avec des résultats stabilisés par rapport à ceux 2018, et enfin au ministère des Armées et dans l'ensemble de la fonction publique. Si deux sièges sont maintenus, pour notre organisation au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM), nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces résultats. D'ores et déjà il est impératif, dès ce début d'année, de tout mettre en œuvre pour les prochaines élections. Nous avons quatre ans pour regagner des voix, regagner le terrain. C'est possible avec une qualité de vie syndicale retrouvée, renforcée. C'est maintenant, par la bataille des idées, avec des forces organisées pour mener les luttes, les gagner et il y en a beaucoup ! Et ça commence fort puisque le 10 janvier le président Macron et la première ministre Borne ont confirmé que leur projet de réforme des retraites consiste à nous faire travailler et cotiser plus longtemps ! Alors que la CGT et l'ensemble des organisations syndicales comme la majorité des Français y sont opposées, le gouvernement souhaite aller vite. À l'appel de l'intersyndicale, la première journée d'action du 19 janvier marque le début d'une puissante mobilisation à inscrire dans la durée pour obtenir le retrait de ce projet. C'est bien en étant tous mobilisés que nous pourrions gagner la retraite à 60 ans !

Virginie Parent



## ■ Sommaire

**Page 2 :** Édito

**Page 3 :** **Actualité revendicative**

- Agir, dans l'unité pour défendre nos retraites

**Pages 4, 5 :** **Dossier :**

- Élections professionnelles 2022

**Pages 6, 7 :** **Vie syndicale**

- Economie de guerre ou politique de paix  
- Retrouver une qualité de vie syndicale

**Page 8 :**

- L'orga, c'est quoi ?



0€50

**Le Travailleur de l'État**

Responsable de la publication : Eric Brune  
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX  
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0326 S 06424



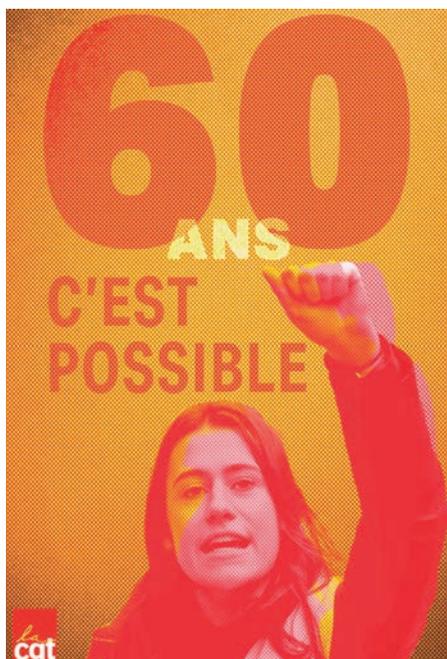
Imprimé et routé par Rivet Presse Edition  
87000 Limoges

## ■ Actualité revendicative

### Agir, dans l'unité pour défendre nos retraites !

Le 2 décembre Elisabeth Borne l'avait de nouveau confirmé : ce sera le recul de l'âge de départ à 65 ans, voire 64 s'il y a aussi un allongement de la durée de cotisation.

Emmanuel Macron l'a répété « travailler plus est le seul levier pour faire face aux besoins de financement massifs » et que donc il maintenait le cap de sa réforme des retraites. La Première ministre avait aussi annoncé la poursuite des concertations jusqu'à la présentation de la réforme autour du 15 décembre mais Macron a décalé les annonces au 10 janvier. La réforme s'appliquera à partir de l'été 2023. Les ministres matraquant, sans doute pour clore le débat, que faute de réforme, « une dette de 100 milliards d'euros serait cumulée dans les dix prochaines années ». La logique de cette réforme c'est que les nouveaux recrutés des régimes spéciaux seront affiliés au régime général d'assurance vieillesse, comme tous les salariés du privé. « Sur le front social, note Le Parisien, le contexte est bouillant. D'ici à janvier, l'inflation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires couplée à des coupures d'électricité



risque d'attiser les tensions. » Dans un communiqué du 2 décembre, la CGT condamnait « les provocations du gouvernement, le projet est bouclé et sera livré comme un mauvais cadeau pour les fêtes de fin d'année. La CGT rappelle l'opposition de tous les syndicats au report de l'âge légal tout comme à l'allongement des trimestres nécessaires pour une pension complète ». Dans le quotidien Les Échos du 5 décembre « des échanges tendus avec les

organisations de salariés qui seront reçues entre le 7 et le 9 décembre au ministère du Travail » et conclut : « les points de vue apparaissent irréconciliables. La question n'est pas de savoir si les syndicats vont mobiliser, mais quand ? »

Et puis le 10 janvier ! Elisabeth Borne annonce le recul de l'âge de départ à 64 ans, l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans, la suppression des régimes spéciaux ! Le soir même, l'ensemble des confédérations appellent à une première journée de grève et de manifestation le 19 janvier pour le retrait du projet !

Pour la CGT c'est clair, Macron a fait le choix d'une économie de guerre. De ce fait, il doit ponctionner les budgets retraites afin de trouver des financements pour l'école ou l'hôpital ! C'est là, la seule raison de cette réforme car financièrement les caisses de retraite ne sont pas déficitaires !

Pour la FNTE c'est clair, elle invite l'ensemble des syndicats dans l'unité la plus large, à réunir, les personnels de toutes catégories et à tout mettre en œuvre pour exiger :

- Le retrait du projet de destruction de nos retraites ;
- Un départ à 60 ans maximum avec un départ anticipé pour travaux pénibles et insalubres sans décote ;
- Le maintien des régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires et le Fond Spécial de Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'État (FSPOEIE) ;
- Le maintien du système par répartition ;
- L'augmentation des salaires et pensions ;
- L'embauche au statut pour tout départ à la retraite.

**Avec ou sans 49-3, nous ne céderons pas !**



## Dossier

# Élections professionnelles 2022

Cette année ont eu lieu de nombreuses élections que ce soit à Naval Group, Nexter ou au ministère des Armées. Ces élections qui se sont déroulées par votes électroniques ont des résultats disparates.



Concernant celles de Naval GROUP qui se tenaient du 10 au 18 octobre, la CGT devient la première organisation syndicale au CSE. La CGT progresse partout et dans tous les collèges. Nationalement chez les Ouvriers Employés (OE) avec +10 %, chez les Techniciens Agents de Maitrise (TAM) avec +9,6%, chez les Ingénieurs Cadres (IC) avec +4,4% ce qui représente au global +6,1%. Avec un taux de participation de 68%, les salariés ont très nettement plébiscité notre organisation, ce qui permet d'assumer la gestion de 3 CSE à Brest, Cherbourg et Toulon, et d'occuper le poste de secrétaire de CSEC.

La CGT remercie tous les camarades pour leur participation à ces scrutins.

**Elections des Comités Sociaux et Economiques**

**UNE PARTICIPATION DES PERSONNELS forte avec 75%**

**La CGT recueille 28,6% des voix**

Concernant les élections des comités sociaux et économique chez Nexter, les élections ont eu lieu du 18 novembre au 1er décembre avec une participation forte des personnels à 75%. La CGT recueille 28,6% des voix et stabilise sa position par rapport à 2018. Dans le détail, la CGT obtient 68,5% (+5,3%) dans le premier collège, 38% (+0,9%) dans le second collège et 10,8% dans le collège cadres.



Ces résultats ne sont pas satis-

faisants vu l'implication des camarades. Une progression forte de notre organisation est à noter sur les centres de la Chapelle, Roanne, St Etienne/Chaumontet Tarbes. La force du syndicalisme c'est le collectif. La priorité du nouveau mandat est le renforcement de nos forces.

Concernant plus particulièrement les élections au ministère des Armées qui se sont déroulées du 1er au 8 décembre 2022, les résultats sont dans la continuité de ceux de 2018. Une participation en baisse de 8,07% certainement renforcée par le vote électronique est à souligner. Par rapport aux dernières élections, nous avons également déposé moins de listes aussi bien nationales que locales, ce qui ne laissait guère envisager une bonne progression des résultats et ce malgré les moyens mis dans la campagne et l'investissement des camarades. En 2018, nous déposions des listes au CTAC, au CTR AIR, CTR SEA, CTR DRHMD, à la CPS ICT TCT collège 1 et à la CCPU collège 1. Concernant les bases de défense nous déposions des listes à Besançon, Creil, Mont de Marsan, Poitiers Saint Maixent, et Tours.

Nous n'avons plus les moyens de continuer avec de tels résultats. Pour les prochaines élections dès



Scrutin 2022			
63391 inscrits/61,50%			
Suffrage	Voix %	Delta %	Sièges
5288	14,30%	-1,75%	2

aujourd'hui il est absolument nécessaire de travailler à notre renforcement en se déplaçant dans les établissements où nous n'avons pas pu déposer de listes alors que c'était possible en 2018, mais aussi dans nos déserts syndicaux.

Il est regrettable que l'activité de L'Union Fédérale des Fonctionnaires et Contractuels (UFFC) ne se soit pas concrétisée dans les urnes. Nous devons absolument aller vers ces populations pour progresser et aller à la syndicalisation. Mais il faut souligner les résultats positifs : s'agissant des CAPSO la CGT reste la première organisation syndicale.

Notre organisation a également progressé au CSA Marine ainsi qu'à la CPS ICT collège 2 et au niveau des bases de défense à Angers le Mans Saumur, Brest Lorient, Charleville Mézières, Cherbourg, Istres, Orange Salon de Provence, Lyon Valence-La Valbonne, Lille, Montauban, Toulon, et en Guyane, à Nîmes, Laurduns Larzac où nous n'avons pas déposé de liste en 2018, ce qui a permis de limiter la casse.

Au lendemain de ces élections, nous devons utiliser ces résultats qu'ils soient nationaux ou locaux pour travailler à notre feuille de route pour les prochaines élections.

Scrutin 2022 63391 inscrits/61,50%					
INSTANCES	NOUVELLE APPELATION	Suffrage	Voix %	Delta %	Sièges
CTM	CSA-M	5288	14,30%	14,30%	2
CTAC	CSAM - AC				
CTR AIR	CSA-R AIR				
CTR DGA	CSA-R DGA	810	16,31%	16,31%	2
CTR DIRISI	CSA-R DIRISI	112	6,73%	5,87%	0
CTR DSNJ	CSA-R DSNJ				
CTR MARINE	CSA-R MARINE	317	16,54%	16,54%	2
CTR SCA	CSA-R SCA	909	13,44%	15,30%	1
CTR SEA	CSA-R SEO				
CTR SIAé	CSA-R SIAé	1012	33,49%	38,92%	3
CTR SID	CSA-R SID	343	12,49%	12,49%	1
CTR SIMu	CSA-R SIMU	158	31,29%	36,06%	3
CTR DRH-MD	CSA-R DRH-MD				
CTR SSA	CSA-R SSA	254	12,14%	12,14%	1
CTR TERRE	CSA-R TERRE	699	14,30%	14,30%	1
CPS ICT - TCT	Collège 1				
	Collège 2	94	16,24%	6,77%	0
CCPU	Collège 1				
	Collège 2	180	18,75%	-2,63%	1
CAPC A	293	5,79%			0
CAPC B	641	7,65%			0
CAPC C	1113	11,12%			1

La force du syndicalisme c'est le collectif ! Devenez acteurs d'un syndicalisme unitaire, porteur des revendications et force de propositions. Adhérez à la CGT !

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

www.cgt.fr

## ■ Vie syndicale

# Économie de guerre ou politique de paix

« **Nous sommes en guerre** » les mots prononcés par le Président de la République, au début de ce qui allait devenir une des plus grosses crises sanitaires que le monde ait connues résonnent encore aux oreilles de nombreux français.

Aujourd'hui, le même président évoque sur un ton tout aussi solennelle le risque pour notre pays d'être confronté à un « *conflit de haute intensité* ».

La guerre qui sévit en Ukraine a bien évidemment alimenté les discours alarmistes du président. Les périodes de guerre sont propices au formatage des esprits. La France ne serait donc pas suffisamment préparée à un conflit par manque de moyens matériels et humain. Il faudrait donc faire préparer le pays et ses habitants pour faire face à tous les risques, militaires ou non (changement climatique, prédation des ressources, pandémies ...).

Mais le propos est résolument porté sur les risques de conflits armés.

Les premières mesures concrètes

seraient une réorganisation des entreprises d'armement nationales devant leur permettre de produire, entretenir plus vite. La réserve opérationnelle pourrait être doublée. Des textes seraient en préparation pour pouvoir si besoin réquisitionner des moyens dans le secteur civil.

M. Macron entend préparer les français à faire de nouveaux sacrifices pour que notre pays retrouve les moyens d'une puissance qui serait, selon lui, aujourd'hui dangereusement affaiblie.

Après une phase d'augmentation annuelle de 1,7 milliards d'euros du budget de la défense, l'année 2023 marque une accélération dans les dépenses à hauteur de 3 milliards qui devrait se poursuivre, au moins, jusqu'à 2025. Le budget de la défense atteindrait alors les 50 milliards annuels (hors pensions).

Monsieur Macron image son propos par le concept du « *rocher et de l'aiguillon* ». Le rocher c'est la dissuasion nucléaire qui nous protégerait de toute attaque sur notre territoire, on a pu effectivement le vérifier pen-

dant la vague d'attentats terroristes. L'aiguillon c'est le développement de nos capacités à pouvoir tenir un conflit de haute intensité pour « *faire progresser notre souveraineté* » et « *contribuer à la force de l'Alliance Atlantique* ».

Le président semble lâcher de plus en plus son objectif d'une défense européenne pour une défense nationale arrimée à l'OTAN qui pour lui reste « *un cadre essentiel pour la sécurité collective* ». Propos surprenant d'un homme qui, il y a tout juste 3 ans, jugeait l'OTAN en état de mort cérébrale.

M. Macron proposait de renforcer l'autonomie de la structure de défense européenne et de rouvrir un dialogue stratégique avec... la Russie. Un grand visionnaire doublé d'un grand stratège !

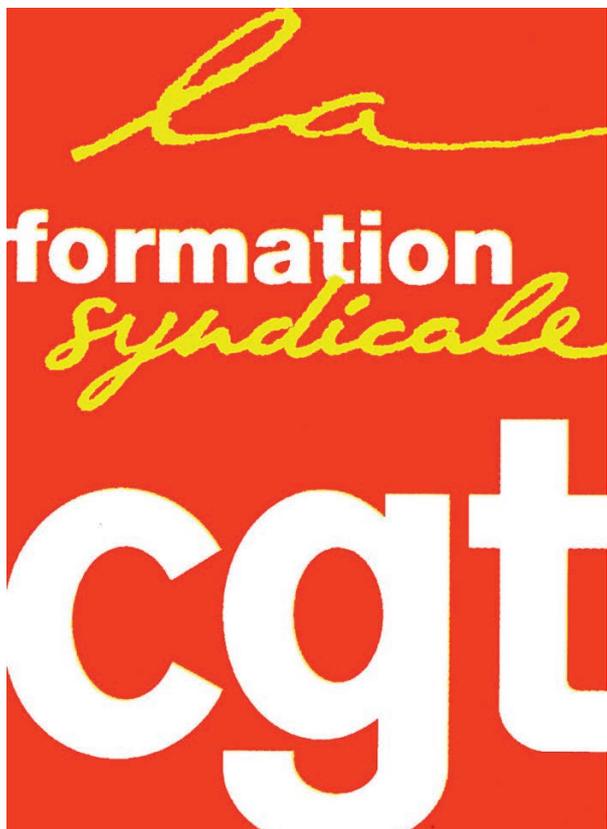
La CGT ne nie pas les besoins que pourraient avoir nos armées pour assurer ses missions de défense du territoire, des populations et apporter sa contribution pour pacifier le monde. Mais cela nécessite un débat pour définir ces missions en

lien avec les institutions parlementaires et les populations. Domaine régalien par excellence, la Défense du pays ne doit cependant pas reposer sur les visions d'un seul homme.

A la notion « *d'économie de guerre* » nous aurions préféré celle d'une « *politique de paix* ». M. Macron répondrait sûrement que les deux ne sont pas incompatibles. Pourtant dans la nouvelle Revue Nationale Stratégique, l'OTAN est nettement plus mise en avant que l'ONU. Il y a des signes qui ne trompent pas.



# Retrouver une qualité de vie syndicale



**Totem du déploiement de tous nos syndicats, la formation syndicale constitue avec la syndicalisation et la communication, les bases d'une qualité de vie syndicale telle que nous la concevons à la CGT.**

Former nos adhérents, nos militants, nos élus et mandatés, nos administrateurs, nos responsables de syndicats doit être une priorité dans notre activité syndicale.

La formation étant un outil essentiel à la vie des militants, la communication régulière du plan de formation fédéral annuel doit être assuré. Parallèlement, les stages d'accueil doivent être organisés dans tous les syndicats pour les nouveaux adhérents voire pour les pour expliquer le fonctionnement confédéralisé de la CGT. Connaître la démarche, la structuration, l'histoire, le fonctionnement de la CGT permet de s'y impliquer et d'y militer avec les outils pour gagner.

La syndicalisation est à mettre au premier plan des objectifs de tous les syndicats. Ce sont tout simplement nos capacités de résistance et de conquêtes nouvelles qui en dépendent. Il est très important d'avoir un regard objectif et lucide sur nos états d'organisation et de bien apprécier et connaître nos possibilités de déploiement.

La question est donc de se réapproprier notre démarche revendicative ancrée dans la réalité de terrain afin que celle-ci soit plus efficace puisque construite avec les salariés. Il est déterminant de retourner au contact des salariés pour les aider à s'organiser en s'appropriant

leurs revendications, en élaborant avec eux leurs revendications, en comparant ces dernières à nos propositions CGT.

La communication est un pilier indispensable à la bataille des idées, à la connaissance. Le numérique est l'outil incontournable aujourd'hui. Le site internet est doublé du miroir sur Intradef et la FNTE est sur Facebook.

Le syndicat s'en empare pour se tenir informé du revendicatif, des nombreux documents d'aide à la compréhension des statuts. Il est indispensable que chaque syndicat possède son accès au site militant permet-

tant ainsi des informations plus ciblées.

Tous les tracts, comptes-rendus réalisés en local doivent être publiés en national afin que d'autres syndicats puissent s'emparer du problème ou de sa résolution. Il suffit d'informer la Fédération en joignant le document qui sera diffusé sur le site et adressé à l'ensemble des bases CGT.

La formation étant un outil essentiel à la vie des militants, la communication régulière des stages sera nécessaire afin de pouvoir honorer les créneaux établis.

La communication virtuelle ne doit pas se substituer à la proximité physique. Nous devons faire le nécessaire pour le déploiement de la presse CGT. Les syndicats seront attentifs à la diffusion auprès des camarades de l'information, de l'affichage dans les espaces dédiés à cet effet. Il est de la responsabilité des syndicats d'entretenir leurs panneaux d'affichage et d'éviter de les laisser vides, laissant, ainsi penser que le travail n'est pas fait.



## ■ Vie syndicale

### L'orga, c'est quoi ?

**Certains pourraient penser qu'il s'agit juste de remplir encore un tableau.**

À ceux-là, nous dirons qu'il s'agit d'une première étape essentielle pour avoir une image la plus précise de nos forces sur le terrain. C'est une des pierres fondatrices de la qualité de vie syndicale.

L'orga est un des outils essentiels de la QVS qui aide au déploiement et à la syndicalisation.

**Qu'est-ce que n'est pas l'orga ?**

Il faut tout de suite comprendre que l'état Orga n'est pas en lien direct avec l'état des virements des cotisations (COGETISE). Même s'il y a un

lien indirect, les cibles visées ne sont absolument pas les mêmes. Là où l'un va permettre in fine un déploiement, l'autre va permettre de faire vivre financièrement nos structures.

**Pourquoi est-il nécessaire de connaître ses forces ?**

Cela peut sembler une évidence, mais connaître ses forces c'est :

- Se donner la chance de répondre au mieux aux besoins des syndicats, des syndiqués et du salariat ;
- Se donner la possibilité de proposer les formations les plus adaptées pour répondre aux besoins locaux ;
- Se permettre de se doter des meilleurs vecteurs de communication

pour consolider nos acquis et diffuser les valeurs que nous portons. Prendre conscience de ses forces est un puissant levier de motivation. Il permet de renforcer là où on est fort et d'identifier les axes de développement.

**De quoi avons-nous besoin ?**

Rien de plus simple : la répartition genrée et statutaire par syndicat, mise à jour au moins une fois par trimestre !

*« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »*

Bertolt Brecht

# Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans,  
la Macif protège  
l'activité syndicale

[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.